

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

**MINISTERE DES MINES DU PETROLE, ET DE
L'ENERGIE**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



**OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A
L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776**

Financement : **CREDIT IDA N° 7260-CI**

N° de référence CI-CI-ENERGIES-546413-CS-INDV

**AMI /005/NEDA/2026 :
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
RECRUTTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DE LA
PERFORMANCE DES ACTIVITES DE PASSATION DE MARCHES DU PROJET NEDA**

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le ministère des Mines, du Pétrole, et de l'Energie et Côte d'Ivoire Energies (CI ENERGIES) a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour le financement de l'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte d'Ivoire (NEDA), et a l'intention d'affecter une partie du produit pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'audit de la performance des activités de passation de marchés du projet NEDA.

Les services de consultant (« Services ») porte sur la vérification de la performance des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats du volet PforR au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans les Plans de passation de marchés. Plus spécifiquement il s'agira de:

- Vérifier la conformité du processus de passation de marchés, d'appel d'offres et d'évaluation des offres avec les dispositions de l'Accord de Financement, les Plans de passation de marchés, les dispositions de la loi et des règlements en matière de passation de marchés. À cet effet, l'auditeur vérifiera:
 - La conformité avec les mandats légaux et institutionnels, les règlements, les politiques, et les procédures ;
 - La cohérence entre les Plans de passation de marchés et les progrès réels dans la mise en œuvre ;
 - L'efficacité des contrôles internes appropriés couvrant la planification de la passation de marchés, les méthodes et procédures d'appel d'offres correspondantes et les

processus d'exécution, y compris les processus de validation, d'approbation et de gestion des contrats ; et

- La gestion des contrats, soit les amendements, les paiements, les réclamations et les calendriers de mise en œuvre.
- Vérifier la conformité de la qualité technique et des quantités livrées conformément aux conditions du contrat tout en assurant la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles relatives aux réalisations, notamment :
 - Le caractère raisonnable des prix unitaires des contrats ;
 - La conformité du contrat final avec les documents de sollicitation approuvés, notamment en ce qui concerne la validité des addendas, des ordres de modification et de toute autre modification apportée au contrat initial pendant son exécution ; et
- Relever les risques concernant le respect des principes de passation de marchés, le contrôle, les compétences et la capacité de gestion du personnel de l'Organe d'Exécution, et plus généralement ceux liés au système national.
- Évaluer la capacité globale de l'Organe d'Exécution pour confirmer qu'elle est conforme à l'évaluation faite lors de la phase d'évaluation du projet. L'évaluation est fondée sur un triple processus de diligence raisonnable couvrant l'Organe d'Exécution sur la base d'une évaluation des performances passées et des antécédents opérationnels : 1) respect du cadre juridique et institutionnel du pays et des autres obligations légales et réglementaires ; 2) capacité qualitative et quantitative globale en termes de structure organisationnelle, de procédures internes, de ressources et de personnel qualifié ; et 3) capacité à mener à bien les processus de passation de marchés de manière diligente, efficace et efficiente.

L'examen et l'analyse de chaque contrat sélectionné et la détermination de la conformité des mesures prises par l'Organe d'Exécution du projet avec les lois et règlements des PMR en matière de passation de marchés et de l'Accord de Financement.

La durée globale de la mission d'audit est estimée à dix (10) semaines

Les Termes de Référence (TDR) pour les prestations peuvent être téléchargés sur le site web suivant : [https:// www.cinergies.ci/category/avis-communiques/](https://www.cinergies.ci/category/avis-communiques/) ou en faisant la requête par mail à akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci, yamata@cinergies.ci et ckoffi@cinergies.ci.

L'unité de Gestion du projet d'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte d'Ivoire (NEDA), invite dès à présent les candidats admissibles à faire part de leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir dans leur dossier une lettre de manifestations d'intérêts et les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Le Consultant doit démontrer les expériences et les compétences suivantes :

- avoir fait au minimum cinq (05) années d'études universitaire et être titulaire d'un Master ou Ingénieur ou diplôme équivalent
- être un auditeur qualifié et expérimenté en audit de passation des marchés publics. Une certification reconnue internationalement en passation des marchés serait un atout.
- disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle en passation de marchés suivant le système national ivoirien de passation de marchés.
- avoir réalisé au moins quatre (04) missions d'audit de passation de marchés publics en qualité de chef de mission dont trois (03) en audit de passation des marchés dans un pays de l'espace UEMOA.
- parler couramment le français.

L'attention des candidats intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de septembre 2025 ("Règlement de Passation des Marchés"), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Le consultant individuel sera sélectionné selon la méthode **de Sélection des Consultants Individuel (CI) par appel à manifestation** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes **de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 13 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi**. Ou en faisant une demande par E-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci, yamata@cinergies.ci et ckoffi@cinergies.ci.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courriel) au plus tard le **04/08/2026 à 10 heures 00 minute (heure GMT)**. Les dépôts physiques seront faits en 4 exemplaires avec une version numérique sur clé USB. La langue de soumission est le français.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.
E-mail : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci,
jjassamoa@cinergies.ci, yamata@cinergies.ci et ckoffi@cinergies.ci.